

# Vie Privée: De l'empire des mots à la dictature des chiffres, quel chemin choisir?



- **Plan:**
- **I- L'empire des mots ou La vie rêvée de la vie privée**
  - A- Notion tardive
  - B- Notion forte en France
  - C -Une application à deux vitesses
- **II- La dictature des chiffres ou la vie dirigée de la vie privée**
  - A- Notion étendue
  - B- Notion contrôlée
  - C- Humanoïde de demain
- **Conclusion**



# I- La vie rêvée de la vie privée (1)

- A- Au moyen-Age: pas de séparation entre vie privé et vie publique
- Pas de vie privée au moyen-âge (cf G. Duby et P. Ariès): confusion entre vie privée et vie publique, appartenance à des corporations, des lignées, des féodalités
- Système hiérarchique où l'individu existe peu: l'Eglise, le seigneur, Dieu
  - Système vertical: subordination et surveillance
    - L'humain ne dispose pas de lui-même
- Notion de vie publique: évolution parallèle avec l'arrivée de l'Etat, de ses structures et de ses contraintes, de ses valeurs



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

# I- La vie rêvée de la vie privée (2)

- B- Notion tardive: 19ème siècle :
  - Reconnaissance de l'intime, repli sur soi (GB:PRIVACY, apparition des journaux intimes)
  - Reconnaissance du corps: siège de l'individu
  - Reconnaissance d'un droit : article 9 du code civil : "chacun a droit au respect de sa vie privée"
  - Individu devient sujet de droits fondamentaux : articles 2 à 15



# I- La vie rêvée de la vie privée (3)

## C- Notion forte en France: le droit à la vie privée

- Reconnaissance sociologique de la nécessité d'un jardin secret (cf Aldo Naouri);
- Application large de l'article 9 par le jurisprudence: vie privée: corps, image du corps, relations, genre, liens de sang, histoire familiale, relations affectives, titres, parcours professionnel, diplômes, affiliation politique et religieuse;
- Individu, grâce à son libre arbitre, devient un être responsable
- Autre droits attachés à la vie privée: le droit à la dignité, droit à l'intégrité, droit à l'autonomie personnelle, droit à l'indépendance.
- Ensemble d'attributs de la personne (« conglomérat d'attributs du sujet sur lui-même » selon François Rigaux)
- Reconnaître la singularité du sujet: création d'une identité



# La vie rêvée de la vie privée (4)

- D- Une application à deux vitesses
  - vie privée renforcée pour l'inconnu
  - Vie privée restreinte pour une personne publique car empiètement de la vie publique, divulgation de certains attributs de la personne publique
  - Ex: divulgation de la vie amoureuse d'un élu
  - Ex: divulgation du patrimoine des élus : Loi pour la confiance dans la vie politique (Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Politique HATVP): obligation de déclaration ex: obligation de déclaration des emplois des membres lointains ou anciens membres familiaux

# La vie rêvée de la vie privée (4)

## E- La dialectique vie privée et information du public

–Loi de 1881 sur la liberté de la presse

–Loi sur les lanceurs d’alerte (7 lois en France de 2007, 2011, 2013, Loi N° 2016-1690 du 9 décembre 2016)

–Équilibre entre information du public et protection de la vie privée: frontière difficile: « droit légitime du public à l’information »

–Ex: pas de droit légitime à l’information du public sur des enregistrements sans consentement de leur auteur des paroles prononcées Cass. Civ 1<sup>ère</sup>, 6 octobre 2011, N° 10-21 823

–Ex: droit légitime d’information du public (« intérêt majeur du public » sur tsunami en Asie : pas d’atteinte à la vie privée pour photos de disparus CA Versailles, CT0007 29 juin 2006

## II- La vie dirigée de la vie privée

- Nouvelle conception
  - Membre d'une communauté d'intérêts
  - Lien du sang distendu

C'est quoi la vie privée au XXIème siècle



# II- La vie dirigée de la vie privée (2)

- A- Notion étendue

- Création d'une identité narrative (facebook et autres réseaux sociaux)
- Deux versants: le versant subjectif : la création de son identité  
ex: les transgenres
- et le versant objectif: la version projetée de son identité:  
l'image de soi qu'on veut que les autres aient
- PRIVATE PARADOX



# L'identité narrative

- Montrer, s'exhiber dans la sphère publique pour exister
- La paroxysme du moi: Homo egoistus

La force du  
consentement

## Quel consentement?

- Article 1129 du code civil: être sain d'esprit
- Définition 11 du RGPD et article 7: manifestation de volonté libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne accepte par une déclaration ou par un acte positif que des données à caractère personnel la concernant fasse l'objet d'un traitement
- Article 1108: le consentement est présumé dans les contrats d'adhésion

# Une identité étendue: la vie privée par les chiffres

- Identité numérique:
  - adresse IP
  - Cookies
  - Pseudonymes
  - Identifiants et mots de passe
  - Avatars
  - Plaque d'immatriculation
  - Carte bancaire
  - Numéro de téléphone
  - Clés d'authentification

# II- La vie dirigée de la vie privée (3)

- Absence de frontière entre la vie privée et la vie publique
  - sa vie privée est un commerce ex: les reality show (les osborne, les kardashian)
  - Son corps est un commerce : objet
  - Contrôle sur son corps: le droit de disposer de soi
  - le droit de décider de sa mort (Loi Leonnetti de 2005, refus de la CESDH affaire Pretty c/ Royaume-Uni, article 2 de la CEDH, loi Claeys: « droit à la sédation profonde et continue »

VIE PROFESSIONNELLE/VIE PRIVÉE :  
LA FRONTIÈRE A-T-ELLE DISPARU ?



## BLURRING

(De l'anglais TO BLUR : estomper, effacer, flouter.) n.m.

Effacement progressif de la frontière entre vie professionnelle et vie privée.

# La vie dirigée de la vie privée (4)



- Cercle de la vie privée est le cercle choisie: on se crée sa communauté privée,
- Recul de la sphère privée de la famille
- Extension de la sphère professionnel sur la sphère privée

# La vie dirigée de la vie privée (5)

- Des nouveaux droits :
  - Droit à une relecture de sa vie privée par :
    - le droit à l'oubli
    - Le droit au déréférencement
    - Le droit à la déconnexion



# La vie dirigée de la vie privée (5)

## B- Une notion contrôlée: les algorithmes prédictifs

Les algorithmes prédictifs

Orientent notre vie

Quotidienne en proposant

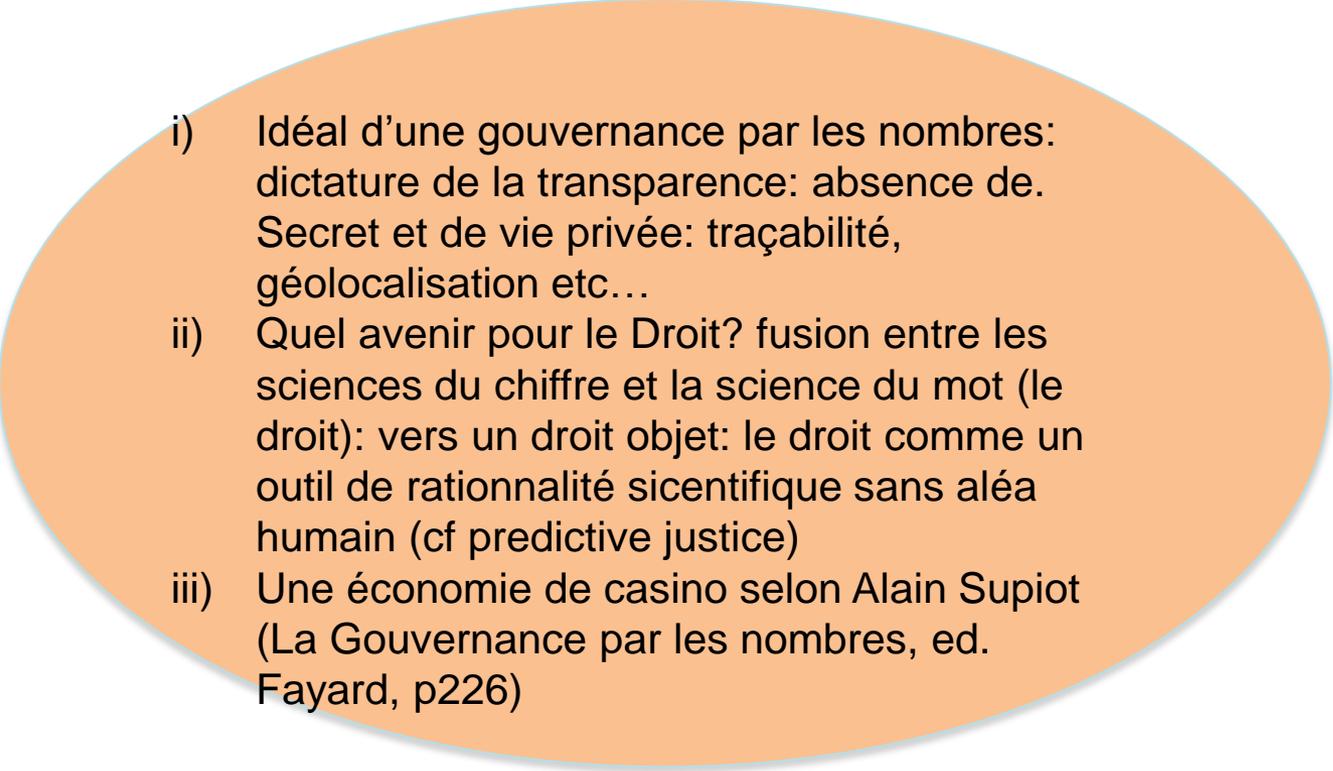
des choix sur des

réurrences passées:

pas droit au changement, vie privée menée par les chiffres



# La vie dirigée de la vie privée(6)

- Quelle vie privée de l'humanoïde?
  - Un humanoïde sans consentement, réglé par les chiffres
- 
- i) Idéal d'une gouvernance par les nombres: dictature de la transparence: absence de Secret et de vie privée: traçabilité, géolocalisation etc...
  - ii) Quel avenir pour le Droit? fusion entre les sciences du chiffre et la science du mot (le droit): vers un droit objet: le droit comme un outil de rationalité scientifique sans aléa humain (cf predictive justice)
  - iii) Une économie de casino selon Alain Supiot (La Gouvernance par les nombres, ed. Fayard, p226)

# Un nouveau droit: un droit à l'erreur humaine

Logique de la conduite de son quotidien par le chiffre:

- Reprise du contrôle sur la machine par l'humain
- Code de conduite entre machine et humain à établir
- Ethique des algorithmes
- Cf film sully: droit à l'intuition humaine, droit à la reconnaissance de l'expérience, droit au savoir-faire

# Conclusion

- Arrivée du nouvel homme « cette chose qui pense » : l'homme neuronal: l'identité de l'homme par la biologie et les neurosciences
- Puis avènement de l'homme hybride: l'homme augmenté
- Selon Francis WOLFF, « plus l'homme se naturalise comme vivant, plus le vivant se dénaturalise comme être matériel » (cf Notre humanité d'Aristote aux neurosciences, Ed. Fayard, p228

# Conclusion: Le mot

- Jeunes gens, prenez garde aux choses que vous dites.  
Tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdîtes.  
Tout, la haine et le deuil ! - Et ne m'objectez pas  
Que vos amis sont sûrs et que vous parlez bas... -  
Ecoutez bien ceci :

Tête-à-tête, en pantoufle,  
Portes closes, chez vous, sans un témoin qui souffle,  
Vous dites à l'oreille au plus mystérieux  
De vos amis de coeur, ou, si vous l'aimez mieux,  
Vous murmurez tout seul, croyant presque vous taire,  
Dans le fond d'une cave à trente pieds sous terre,  
Un mot désagréable à quelque individu ;  
Ce mot que vous croyez que l'on n'a pas entendu,  
Que vous disiez si bas dans un lieu sourd et sombre,  
Court à peine lâché, part, bondit, sort de l'ombre !  
Tenez, il est dehors ! Il connaît son chemin.  
Il marche, il a deux pieds, un bâton à la main,  
De bons souliers ferrés, un passeport en règle ;  
- Au besoin, il prendrait des ailes, comme l'aigle ! -  
Il vous échappe, il fuit, rien ne l'arrêtera.  
Il suit le quai, franchit la place, et caetera,  
Passe l'eau sans bateau dans la saison des crues,  
Et va, tout à travers un dédale de rues,  
Droit chez l'individu dont vous avez parlé.  
Il sait le numéro, l'étage ; il a la clé,  
Il monte l'escalier, ouvre la porte, passe,  
Entre, arrive, et, railleur, regardant l'homme en face,  
Dit : - Me voilà ! je sors de la bouche d'un tel. -

Et c'est fait. Vous avez un ennemi mortel.

- **Victor HUGO**

# S'adapter: la voie du succès!

« To improve is to change; to be perfect is to change often »

« Pour s'améliorer il faut changer, pour être parfait, il faut changer souvent »

Winston CHURCHILL



**SMART LAW FABRIK**  
[www.smartlawfabrik.com](http://www.smartlawfabrik.com)

25 rue du Général Foy

75008 Paris

01 44 69 31 40

06 8659 61 44

Isabelle.landreau.avocat@droitdanslemil.fr